

En dehors des représentants de l'administration et du personnel étaient présentes à cette première et certainement unique réunion plénière de la FS de service d'Amiens en 2026 les personnes suivantes :

- Madame LE VEILLE Virginie, Animatrice de la Politique Ministérielle de Prévention (APMP) à Lille.
- Madame VIENNOT Catherine, conseillère prévention pour la DI Hauts de France .
- Madame SAHNOUNE Julie, médecin du travail pour le département de la Somme
- Madame BERAL Valérie, assistante des services sociaux pour le département de l'Aisne.

Celle-ci indique que suite au départ de l'assistant des services sociaux de la Somme, c'est elle ainsi que sa collègue de l'Oise qui assureront une continuité dans le suivi des dossiers.

POINT SOUMIS A VOTE

Budget 2026

Un groupe de travail (GT) budgétaire s'était déroulé le 13 février dernier sans connaître l'enveloppe budgétaire de l'instance suite à l'adoption tardive du Budget par le Parlement français.

Ce GT avait permis une réflexion sur les formations et du matériel pouvant être financé par la FSS avant le boycott du dialogue social tant sur le plan national que local.

En ce jour de réunion plénière, la **CGT** tient à exprimer son fort mécontentement concernant la baisse de l'enveloppe allouée au budget de la FS de Service d'Amiens (passage de 18039 euros en 2025 à 17300 euros en 2026).

La CGT constate ainsi le décalage entre la volonté de l'Administration d'améliorer les conditions de travail et de sécurité de ses agents et les moyens qu'elle y allouent.

L'assistante de prévention a fait un retour sur les formations :

- La formation prévention de la conduite Centaure sur le circuit d'Hénin Beaumont pour un budget de 4410 euros concernant 5 places.

Une organisation syndicale est revenue sur la problématique des effectifs du bureau d'Amiens et plus précisément du service CI de cette structure.

- La formation « conduite en milieu hostile » sur le circuit d'Abbeville pour un budget de 3240 euros concernant 3 places (tarification uniquement par groupes de 3 stagiaires).

- La formation secourisme (PSC1) pour un budget de 750 euros concernant 10 places. La **CGT** conseille fortement aux agents l'inscription à cette formation dont le contenu peut être très utile tant sur le lieu de travail qu'en dehors.

- Une sensibilisation au risque « addictions » pour un budget de 504 euros concernant seulement 9 personnes. La **CGT** émet l'idée que cette sensibilisation (1H30) soit délocalisée dans chaque département pour pouvoir toucher un maximum d'agents.

- Une sensibilisation cohérence cardiaque (savoir gérer sa respiration et son rythme cardiaque pour gérer le stress) dispensée à l'INSEE pour un budget de 114,29 euros concernant 4 places.

- Le recyclage habilitations électriques pour les agents de la BHR pris sur le budget du PLI de Lille (suite à une interrogation de la **CGT** sur la pertinence du financement de cette formation par la FSS).
- La formation conduite de gerbeur (sur le budget de la FSS de Lille-Dunkerque) pour 3 agents de la brigade de Senlis qui vont disposer de ce genre de matériel. D'autres sessions de formation devront être financées l'année prochaine par la FSS d'Amiens.
- Une future formation risque canin dispensée avant la fin de l'année par une collègue maître de chien de la circonscription.
- Concernant la formation 1er secours en santé mentale, difficulté d'organiser celle-ci suite au manque de disponibilités de l'organisme de formation mais 2 agents vont suivre une formation à Lille dans ce domaine.
- Une sensibilisation aux risques routiers et assurantiers (par la GMF) au siège de la DR d'Amiens

Concernant le matériel :

- régularisation (40,48 euros) d'un store occultant pour le bureau de Saint Quentin installé en 2025. Le devis initial comprenait une promotion que l'administration a pas eu le temps d'obtenir.
 - une hotte type sorbonne (pour la manipulation et la prise d'échantillons lors de contentieux produits stupéfiants) d'un montant de 1540,80 euros pour la brigade d'Amiens. Après de multiples interrogations sur l'emplacement de son installation, la hotte a enfin été installée par les BHR d'Amiens et de Lille.
- Avec l'installation des agents de l'ex brigade de Nogent/Oise dans leurs nouveaux locaux à Senlis, les 4 brigades de la circonscriptions disposent chacune d'une hotte.
- le réassort des trousse de 1er secours pour un montant de 1000 euros, le médecin du travail étant très sensible au respect des dates de préemption de ce type de matériel.
 - accord pour le renouvellement des vestes chauffantes des 4 motards de Laon BSI suite à inscription par ceux-ci sur le Registre Hygiène et Sécurité de leur unité à l'instar de leurs collègues motards de Nogent/Oise l'année dernière. La veste demandée étant pas la même que celle choisie par Nogent/Oise (notamment pour les batteries), nécessité d'avoir un retour sur ce matériel pour éventuellement fournir le même aux laonnois.
 - accord pour la commande d'un harnais chiot (pour un montant de 101,90 euros) suite à une demande d'une EMC.
 - accord pour 48 (1 pour chaque véhicule de la circonscription) porte-clés sécurité voiture brise vitre – coupe ceinture pour un montant de 310,64 euros.
 - suite aux différents épisodes caniculaires de cet été, une demande de gilets rafraîchissants est remontée d'une brigade. Cette demande nécessite une réflexion car ce gilet nécessite une compatibilité avec le gilet pare-balle. Le modèle préconisé par le ministère est compatible mais est à taille unique et doit être stocké entièrement dans un congélateur pour une utilisation de 3 heures maximum. Accord pour l'achat d'un gilet (d'un montant de 180 euros) pour une expérimentation.

Aucune préconisation médicale ayant pour l'instant entamé l'enveloppe de 2000 euros dévolue aux médecins du travail, il est décidé d'utiliser 1000 euros de celle-ci pour le financement de matériels.

Accord pour l'achat de 4 climatiseurs portatifs (pour un montant de 1802 euros) pour les structures ne disposant pas de climatisation ou de ce type de matériels. Sont donc fléchés les brigades d'Amiens et de Laon ainsi que le bureau de Saint-Quentin.

Accord pour solliciter l'encadrement des brigades pour la dotation éventuelle en grandes glacières (électriques ou pas) pour le transport d'eau fraîche lors des vacances routières.

Ces dernières demandes de financement révèlent qu'il faudra avoir une véritable réflexion sur les conséquences du dérèglement climatique devenu de plus en plus irréversible sur les conditions de travail des douaniers : conditions et rythmes de travail, bâtimentaire de nos structures, habillement des unités SU...

Un GT budgétaire sera convoqué en février 2027 à l'instar de cette année.

Ces différentes dépenses ont été approuvées à l'unanimité.

Point 1 : Suivi des actions de formation

Le DUERP (Document Unique d'Évaluation des Risques Professionnels) et le PAPRI Pact (Programme Annuel de Prévention des Risques Professionnels et d'Amélioration des Conditions de Travail) ont été finalisés en juin dernier. Le DUERP est un document où l'employeur public doit répertorier les risques professionnels (physiques et psychosociaux) auxquels leurs agents sont exposés.

Le PAPRI Pact est un document obligatoire dans lequel on définit les actions de prévention nécessaires à réaliser qui doivent agir sur les risques professionnels identifiés.

Certaines formations ont bien été menées ou proposées :

Les formations conduites représentent une part importante de l'enveloppe budgétaire et les agents ont parfois du mal à faire la différence entre la formation chef de bord, la formation Centaure et la formation conduite en « milieu hostile » sur le circuit d'Abbeville.

Peu de candidatures sur la sensibilisation aux addictions, peut-être à cause de son intitulé.

Une FP sur la gestion des conflits se déroulera pour les agents de la branche SU début 2027 au siège de la DR d'Amiens.

La gestion du risque incendie sera caractérisé par l'organisation d'exercice incendie sur des sites n'en ayant pas encore mené (BP Amiens, Senlis BSI).

En matériel, la DI va financer une expérimentation pour les agents de Senlis BSI concernant le contrôle des conteneurs en les dotant de masques à gaz. La **CGT** propose que certains agents volontaires puissent assister sur le port de Dunkerque à des contrôles conteneurs par les collègues dunkerquois déjà rompu à ce genre d'activité de contrôle.

Concernant le bureau de Saint Quentin qui avait eu une visite de site par une délégation de la FSS (voir point 6 ci-dessous), le président FSS indique une visite de l'ergonome du ministère afin d'améliorer avec les agents les capacités du bâtiment et sa volonté que ce site puisse être éligible au plan rénovation énergétiques Douanes 2030 permettant le déblocage de crédits.

Point 2 : Présentation de la fiche des risques professionnels de la Direction

Cette fiche est présentée par le docteur SAHNOUNE et a été rédigée en collaboration avec l'Assistante de Prévention. C'est une fiche sur laquelle sont consignés les risques professionnels propres au service (l'ensemble des service SU et AG/CO de la DR d'Amiens) et les effectifs d'agents exposés à ces risques.

Cette fiche devra être régulièrement mise à jour et annexée au DUERP. Elle permet au médecin du travail d'identifier les métiers ou postes qui seront classés en surveillance médicale particulières aux titres des risques professionnels spécifiques (visite annuelle, biannuelle).

Point 3 : Présentation du rapport 2025 de la médecine du travail

Le rapport annuel d'activité de la médecine du travail pour l'année 2025 a été présenté lors d'un CSA Hauts de France. Malheureusement pour des raisons d'application informatique, il n'est pas possible de pouvoir faire une extraction des données spécifiques de la circonscription picarde.

Le docteur SAHNOUNE se propose de répondre aux questions de l'assemblée concernant ce rapport avec son point de vue concernant les agents de la Somme.

Elle indique que suite au départ en retraite du docteur MIDY, elle assurera le suivi des collègues de l'Oise en priorisant les visites annuelles des agents SU.

Le docteur constate une amélioration du taux de visites médicales réalisées par rapport à l'année dernière. La prise directe (en mettant en copie le SG) de RDV entre les encadrants des structures douanières et le corps médical semble porter ses fruits.

Sur le plan organisation du travail :

- constat que les risques psycho-sociaux demeurent importants avec une augmentation des conflits interpersonnels dans les services et plus particulièrement dans la branche SU.

- ressenti négatif des agents sur la charge de travail qui est de plus en plus lourde pour eux.

Le médecin du travail met l'accent sur l'importance de la visite de pré-reprise qui doit permettre de préparer dans les meilleurs conditions le retour de l'agent dans son poste.

Point 4 : Examen des registres RSTT – Accidents du travail – Fiches de signalement

Depuis la dernière réunion plénière de la FS de service d'Amiens qui s'était déroulée le 16 septembre 2025, des **registres RSST** ont été annotés. Chaque service concerné a reçu une réponse de la part de l'assistante de prévention .
Nogent/Oise BSI : deux inscriptions concernant la présence de rongeurs et de leurs excréments dans les locaux de l'unité.

Raticides et cage fourni par l'administration.

Attention : la présence de rongeurs dans une structure n'est pas anodine. Les rongeurs par le biais de leurs excréments et urines peuvent provoquer l'apparition de maladies telles que la leptospirose ou l'hantavirus pouvant occasionner de graves problèmes de santé à l'être humain et aux autres espèces animales comme les chiens.

Les agents ont depuis rejoints de nouveaux locaux rénovés à Senlis.

- concernant les EMC (nouvelle annotation), utilisation d'un vestiaire fourni par l'administration pour leurs missions.

Pas de financement prévu pour des effets vestimentaires concernant la vie hors mission douanière.

Possibilité pour les EMC de pouvoir nettoyer eux même leur véhicule dans une société en utilisant la Mooncard.

Laon BSI : inscription sur le registre RSST pour le renouvellement des vestes chauffantes des 4 motards de l'unité.
Accord de la FSS.

Réparation des urinoirs de l'unité suite à inscription dans le registre.

La **CGT** rappelle que le registre hygiène et sécurité doit être accessible à tous et qu'il est possible de l'annoter de façon anonyme.

- Depuis la dernière réunion plénière de la FS de service d'Amiens qui s'était déroulée le 16 septembre dernier onze (11) **accidents de service** ont été recensés:

Sans surprise, ces accidents de service concernent majoritairement des agents de la branche SU lors d'opposition à fonctions (chutes), de maniement de matériels ou d'activités sportives dans le cadre du travail.

2 accidents de trajets concernant des agents de la branche AG/CO

- Depuis 4 ans, les représentants syndicaux en FSS ne peuvent plus prendre connaissance **des fiches de signalement**, ils n'ont accès qu'à un document synthétisant la fiche et les actions entreprises par l'administration pour y répondre.

A la date de la réunion (23 septembre), une seule fiche de signalement rédigée dans une unité concernant une situation de mal être au travail et de relations interpersonnelles dégradées. La CGT a également demandé un retour sur une unité où 2 fiches de signalement avaient été rédigées lors du second semestre 2025.

Dans les deux cas, on constate des relations interpersonnelles entre collègues fortement dégradées mettant à mal les collectifs de travail.

Point 5 : Préconisations médicales de 2026

Les préconisations médicales depuis la dernière réunion plénière de la FS de service d'Amiens qui s'était déroulée le 16 septembre 2025 concernent des étuis de cuisse ou plutôt désormais plaque de cuisse. Cela impacte nullement l'enveloppe budgétaire de la FSS.

La CGT a de nouveau mis l'accent sur les difficultés de livraison de ces effets pourtant préconisés par la médecine du travail. Si les validations dans GECO sont rapidement exécutées aux niveaux DR et DI, le problème semble provenir de la DG dont la validation est nécessaire pour que le Service Central de l'Habillement de La Rochelle fasse parvenir les plaques.

Le président de la FSS indique avoir rédigé une note à destination de la DG sur cette problématique.

En date de la réunion, l'enveloppe allouée aux médecins du travail pour des préconisation a pas été entamée.

Les autres préconisations médicales concernant des préconisations d'aménagement temporaire du poste de travail ou des préconisations liées à l'inaptitude au poste.

Point 6 : Visite de site : bureau de Saint Quentin

Une visite du bureau de Saint-Quentin par une délégation de membres de la FSS accompagné du médecin du travail de l'Aisne et de l'Inspecteur Santé et Sécurité au Travail (ISST) a eu lieu le 24 avril 2025.

L'ISST et la délégation de la FSS ont chacun rédigé un rapport concernant le site.

La **CGT** qui était rapporteuse au nom de la délégation pour la rédaction du rapport de visite a présenté celui-ci à l'assemblée .

Certaines actions au vu des réponses de l'administration ont déjà été entreprises comme l'abatage d'un arbre mort ou la réparation du rideau métallique à l'entrée du bureau.

La délégation a relayé également les problèmes électriques ainsi que de chauffage dans une partie du bâtiment.

Elle a également relevé la nécessité d'installer un portillon pour sortir en cas de panne du portail.

Elle encourage également à la sensibilisation des agents aux bonnes pratiques : éviter les charges au dessus des armoires, l'utilisation de multiprises avec plusieurs appareils.....

Il faudra attendre également les conclusions du rapport rédigé par l'ergonome.

QUESTIONS DIVERSES

1 Brigade de Senlis :

Le déménagement des agents a eu lieu début septembre pour une inauguration des locaux le vendredi 25 septembre. Création de Senlis BSI au 01/10/2026.

Les travaux ont duré un an pour la somme de 3,1 millions d'euros concernant la réhabilitation d'un bâtiment de l'ex quartier militaire Ordener. Brigade disposant d'un pont élévateur, meuble AGNET et meuble GPB.

Livraison du bâtiment dans les temps avec peu de réserves (à voir à l'usage). Une visite de site par une délégation de la FSS sera certainement programmée lors du 1er trimestre 2027.

Quelques points pouvant encore poser problème :

- le stationnement des véhicules : il y a pas assez de places pour accueillir les véhicules de service et les véhicules des agents. Réflexion sur un carport.

- le logement dans une ville du sud de l'Oise où le prix de l'immobilier est conséquent. Peu de logement proposé par la municipalité ou l'EPA Masse (par le biais de Clésence). Une piste est à l'étude concernant un programme immobilier en cours à Précy sur Oise.

Les agents profiteront du bénéfice de la prime de restructuration.

2 Présentation du GLAT (Groupe de Lutte Anti-Traffics) :

La **CGT** avait demandé une présentation du GLAT en FSS en début année mais celle-ci n'avait pu avoir lieu suite à la rupture du dialogue social.

Le président de la FSS qui semble avoir une appétence certaine pour ce domaine a présenté le GLAT comme une démarche d'investigation au sein des services territoriaux (brigades, bureaux, GIR, SRE, CRPC et service CTX) :

traiter le renseignement pour aboutir à une phase opérationnelle (VD, VD sur ordonnance) puis post opérationnelle (recherche échappées, recherche nouvelles infractions) sur des dossiers contrefaçons/tabac/CITES/biens culturels....

Cette démarche se caractérise également par le développement de la surveillance du cyber et de la collaboration avec d'autres administrations.

Volonté d'un GLAT par département pour affiner le pilotage et l'animation.

La **CGT** a demandé ;

- la confirmation que les agents travaillent en GLAT sur la base du volontariat

- des moyens (matériels et effectifs supplémentaires dans les services concernés) et des formations pour les agents afin que ceux-ci puissent s'accaparer de cette nouvelle méthode de travail en commun dans de bonnes conditions.

D'autant plus que le président de la FSS reconnaît que les GLAT occasionnent pour certains services (comme le service CTX) une augmentation de la charge de travail.

3 Effractions Amiens BSI :

La **CGT** a également demandé un retour sur les deux effractions concernant Amiens BSI durant la période estivale. Ces deux effractions nocturnes ont provoqué des dégâts au sein des locaux ainsi que le vol de marchandises saisies par le service.

Le président de la FSS a indiqué la prise d'un certain nombre de mesures : renforcement du système vidéo, des portes de garage, des portes intérieures, du local des marchandises saisies, changement des serrures...

Ces mesures ont été ralenties par la difficulté en période estivale d'obtenir les devis nécessaires au lancement des travaux.

Le président de la FSS annonce également la convocation d'un ORS (Observatoire Régional de Sécurité) spécifique sur ces événements.

La **CGT** s'interroge sur la pertinence et l'efficacité du « process » de levée de doutes (en cas de déclenchement d'alarme) entre l'administration des Douanes et la société de sécurité concernant les locaux des structures douanières.

Pas de réunion programmée pour l'instant.

Elections professionnelles du 03 au 10 décembre prochain.

A l'issue de celles-ci, les organisations syndicales désigneront leurs représentants au sein de la FSS d'Amiens.

Les représentants du **SNAD-CGT**

DU 3 AU 10 DÉCEMBRE 2026
VOTEZ ET FAITES VOTER **SNAD CGT**

